

Pour to TOUTES LES SECTIONS.....  
 Secteur Dept .....  
 N° Fax ..... N° Telex .....  
 De From MISF FRANCE.....  
 Secteur Dept DESK YOUGOSLAVIE.....

Nb pages ..... Date 3/12/92 ..... Classement<sup>o</sup> .....  
 (Y compris cette page including this page)

**TEXTE**

Objet : ex-détenus de Bosnie.

Durant le mois d'août 92, la presse occidentale a révélé l'existence en Bosnie de camps de détention dont la description rappelait un sinistre passé : celui des camps nazis. Le concept de purification ethnique est apparu au grand public associé à des atteintes aux droits de l'homme que l'on croyait à jamais résolues en Europe.

Le CICR a pu accéder rapidement à une partie de ces camps situés en majorité dans des zones sous contrôle Serbe et également dans des zones sous contrôle Bosniaque ou Croate. Le total des détenus a été estimé entre 7 et 10 000 individus. Tout en acheminant vivres et couvertures, le CICR a entamé des négociations avec les différentes parties pour libérer ces détenus. Le HCR a pu installer un camp de transit de 1 500 places à Karlovac en Croatie, vers lequel les musulmans bosniaques sont acheminés dans la limite des places disponibles. D'autre part, le HCR a lancé plusieurs appels à la Communauté Internationale pour l'accueil de ces ex-détenus vers des pays tiers. Les réponses ont été lentes à venir et le quota proposé par la plupart de ces pays peu élevé, ce qui a considérablement ralenti le processus d'évacuation.

En date du 26 novembre, 5 309 places ont été trouvées dans des pays d'accueil et 1 291 places restaient à trouver. Les procédures d'accueil sont très lentes, puisque à la même date seulement 831 ex-détenus accompagnés de leurs familles avaient pu être transférés à l'étranger depuis la Croatie.

Depuis quelques jours, les négociations entre le CICR et les autorités Serbes sont bloquées et les transferts de la Bosnie vers la Croatie sont au point mort. Le camp de Karlovac se vide peu à peu et les détenus qui avaient pendant un temps attiré l'attention du monde entier restent prisonniers de l'indifférence générale.

Ce total d'environ 6 600 personnes en majorité des civils devenues indésirables dans leur pays exprime uniquement la situation du recensement effectué par le CICR depuis le début de son intervention. Le chiffre de cette population risque d'augmenter rapidement pour plusieurs raisons : le CICR n'a pas encore eu accès à tous les camps et n'a donc pu dénombrer tous les prisonniers. D'autre part, certains camps administrés par les Serbes et dont les détenus avaient été évacués par le CICR seraient à nouveau en cours de remplissage.

D'autres facteurs risquent aussi de faire varier ce chiffre à la baisse : les conditions de détention restent précaires malgré l'intervention du CICR et l'arrivée de l'hiver risque fort d'accroître la mortalité dans les camps. De plus, les négociations sont actuellement très difficiles et les différentes parties veulent se réserver un certain nombre de prisonniers comme monnaie d'échange avec leurs adversaires.

Le gouvernement français a décidé d'accueillir 300 hommes avec leurs familles sur son territoire, un maigre contingent quand on connaît les capacités d'accueil du pays et ses prétentions à défendre les droits de l'homme.

MSF France a décidé d'entreprendre une action sous forme de pression médiatique pour faire face à l'indifférence des politiques devant cette situation d'urgence. Cette pression doit avoir pour but de favoriser l'évacuation et l'accueil en France d'un plus grand nombre de ces détenus menacés de mort. Autour du thème des "Populations en Danger", nous avons pu ces derniers jours évoquer le sort des musulmans de Bosnie lors d'entretiens avec différentes personnalités politiques ainsi que dans la presse nationale.

Le 16 novembre, un premier contingent de 266 personnes, dont 76 ex-détenus, a été accueilli par les autorités françaises dans un foyer de Saint Etienne. Nous avons envoyé sur place une équipe de 3 médecins dont un psychiatre, accompagnés d'interprètes bosniaques. Le but de cette mission était d'évaluer les séquelles psychologiques subies par ces hommes pendant leur détention. D'autre part, au cours d'entretiens guidés par un questionnaire épidémiologique nous avons recueilli les témoignages de 60 familles sur leur vécu pendant la guerre, la séparation et la détention.

L'accueil qu'elles nous ont réservé et leur participation ont dépassé nos prévisions. Notre démarche correspondait au dernier espoir qu'elles portaient encore en elles, celui de pouvoir témoigner des atrocités qu'elles avaient vues ou subies. Au fur et à mesure que les langues se déliaient le malaise s'est installé dans notre équipe. Ces familles étaient bel et bien des survivants d'un processus méthodique et planifié d'élimination des musulmans de Bosnie. Le terme, banalisé par les médias, d'épuration ethnique ne saurait rendre compte de toutes les atteintes aux droits de l'homme pratiquées en Bosnie telles qu'elles nous ont été décrites :

de la destruction méthodique des villages et édifices culturels, des exécutions de groupes entiers de civils, viols organisés, tortures, déportation, terreur psychologique.

Nous avons voulu savoir, on ne nous a rien caché. Le poids de ces récits est lourd, il engage notre conscience et notre devoir de témoigner sur cette situation intolérable en en restituant toute la gravité.

Un rapport de tous ces témoignages est actuellement en cours d'élaboration il va être diffusé la semaine prochaine auprès de différentes personnalités politiques françaises et européennes, puis rendu public au cours d'une conférence de presse.

Nous espérons que le retentissement sera suffisamment grand pour influencer sur le cours des événements en Bosnie. Souhaitons que ce ne sera pas un simple rapport de plus sur les atteintes aux droits de l'homme et que notre indignation saura être partagée.

Nous voudrions maintenant connaître votre position sur notre démarche. Nous ne pouvons bien sûr en mesurer toutes les conséquences, et à ce titre nous avons également évoqué les répercussions possibles pour la sécurité des équipes MSF sur le terrain, ainsi que sur l'évolution des négociations entre le CICR et les autorités serbes concernant la libération des détenus.

Nous souhaiterions avoir votre réponse sur la diffusion de ce rapport le plus rapidement possible.

Merci d'avance.

François CALAS  
Chargé de mission Ex-Yougoslavie

Brigitte VASSET  
Directeur des Opérations